

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT- VOLET 2 2011-2012

- Les patineurs dépistés «Jeunes Talents» (n'ayant aucun test de style libre) dans chacune des régions et les patineurs «Sans Limites» devront faire partie du programme de développement des régions et devront recevoir les mêmes avantages et suivis.
- Ces patineurs devront **tous** participer aux séminaires et aux autres activités prévus dans le cadre du programme de développement régional.

Patineurs dépistés
« **Jeunes Talents** »
(aucun test de style libre)

7 ANS ET MOINS (fille)
8 ANS ET MOINS (garçon)
au 1 juillet 2011

Région sélectionne
5 jeunes (minimum 1 garçon)

Patineurs dépistés
« **Sans Limites** »

6 ANS - 7 ANS - 8 ANS (fille)
8 ANS – 9 ANS (garçon)
au 1 juillet 2011

Pas de sélection régionale
Tous sont invités à s'inscrire aux
Championnats "B" de section 2012

AVANTAGES POUR LES 5 PATINEURS CHOISIS

- **Tous** les patineurs seront invités à participer au **camp provincial** Jeunes Talents en mars 2012 (simulation de compétition et ateliers sur glace et hors glace);
- **Évaluation** par Patinage Québec lors du camp provincial;
- **Suivi par la région** d'une durée de 2 ans peu importe leur catégorie future.

NOTE

- Aucune autre évaluation faite par Patinage Québec sauf si les 5 choisis patinent dans la catégorie « sans limites » les années suivantes.
- Un patineur peut, s'il répond aux critères des Jeunes Talents, être sélectionné plus d'une fois par sa région.

AVANTAGES POUR LES « SANS LIMITES »

- Peuvent s'**inscrire** dans la catégorie «Sans Limites» aux **Championnats "B" de section 2012**;
- **Évaluation** par Patinage Québec lors de cette compétition;
- Lors de cette compétition les patineurs qui rencontreront les critères suivants seront invités au **camp provincial en octobre 2012** :

Sans Limites 6 ans : Lutz réussi (rotation)

Sans Limites 7 ans : Axel réussi

Sans Limites 8 – 9 ans : Axel réussi

et 1 saut double réussi

Les patineurs qui complèteront les groupes, seront sélectionnés à l'aide de l'évaluation faite par l'évaluateur de Patinage Québec lors des Championnats "B" de section 2012.

La qualité des habiletés de patinage et d'exécution ainsi que le potentiel à long terme des patineurs seront considérés.

- Tous les patineurs «Sans Limites» peuvent être **suivis** pour une période de 2 ans par les **régions** qui désirent le faire (**fortement recommandé**) et ce, peu importe leurs catégories futures.